L'ouvrage

L'ouvrage peut être présenté suivant trois axes principaux :

- l'état actuel de la mondialisation ;
- la dynamique inégalitaire de la mondialisation ;
- les questions de gouvernance.

La mondialisation actuelle

En s'appuyant sur les travaux fondateurs d'Angus Maddison puis sur ceux de François Bourguignon et Christian Morrison, l'auteur rappelle que les inégalités entre territoires se sont accrues depuis deux siècles.

Selon Maddison, le PIB par habitant du pays le plus riche était 3,5 fois plus important que celui des pays africains en 1820, 7,2 fois plus important en 1910 après la première mondialisation et 17 fois plus important en 1992.

Pierre-Noël Giraud identifie alors deux récits de cette fragmentation :

Dans le premier, le libéralisme économique et politique est le facteur décisif de l'enrichissement. Ceux qui se sont enfoncés dans la pauvreté ont refusé de jouer le jeu libéral.

Dans le second, qui semble celui auquel il adhère (mais il se défend de choisir), il insiste sur le moment de réduction des inégalités internes aux pays, qu'il appelle «croissance social-démocrate autocentrée », et qui apparaît en réponse aux conséquences de la crise de 1929. C'est l'avènement de l'Etat keynésien au cours des trente glorieuses. Le tournant libéral du début des années 1980 avec la libéralisation accrue des mouvements de marchandises et de capitaux, la critique appuyée du poids de l'Etat, relancera la dynamique inégalitaire, y compris dans le Tiers-Monde qui va se scinder en deux groupes : les émergents et les autres.

Le processus de globalisation actuel (l'auteur préfère cet anglicisme au terme de mondialisation) repose sur plusieurs dynamiques complémentaires.

C'est d'abord la quasi suppression des barrières tarifaires dans le cadre de l'AGETAC puis de l'OMC qui a enclenché ce processus. Même si des barrières non tarifaires persistent, et que les négociations du cycle de Doha semblent au point mort, les droits de douane ne dépassent pas en moyenne 5% aujourd'hui. La baisse importante des coûts de transport a bien sûr joué un rôle fondamental.

La deuxième dynamique concerne le numérique qui a bouleversé les manières de produire, permis le développement des services à distance (centres d'appel) et diffusé un modèle de consommation à l'origine d'aspirations égalitaires.

Mais le cœur de cette dynamique se trouve être la globalisation financière, qui a imposé une finance de marché au niveau mondial, couplée à la globalisation des firmes. La dynamique qui en découle a conduit les investisseurs institutionnels internationaux à mettre en concurrence les firmes globales en exigeant un rendement actionnarial le plus élevé possible, imposant une approche *shareholder* de la gouvernance d'entreprise. Pour y répondre, ces firmes globales (d'apparition très récente) mettent elles-mêmes en concurrence les différents territoires afin de comprimer leurs coûts et de maximiser ce rendement actionnarial.

Pour autant, et contrairement aux préceptes libéraux, les Etats n'ont ni disparu ni vraiment réduit leur poids pour deux raisons.

D'abord ils contrôlent toujours la circulation des hommes, ce qui maintient des activités sédentaires, protégées de la compétition internationale. C'est par exemple le cas du BTP qui ne peut être concurrencé par des firmes émergentes qui viendraient construire en France selon des normes sociales différentes (souvenons-nous du tollé soulevé par la directive Bolkestein dans l'Union européenne en 2003 et la menace du « plombier polonais »). Pour Pierre-Noël Giraud, ces activités sédentaires restent majoritaires dans les économies développées. Par ailleurs, et même si beaucoup de discours prônent une baisse des prélèvements obligatoires et des dépenses publiques, ceux-ci restent à des niveaux historiquement très élevés. C'est la raison pour laquelle l'auteur considère d'ailleurs qu'une diversité des capitalismes se maintient, et avance même l'idée que de nouvelles formes de capitalisme devraient apparaître.

En conséquence, au regard des quarante dernières années, la mondialisation n'a pas nécessairement amélioré la vie de tout le monde.

Malgré le poids des Etats dans les pays les plus riches, les inégalités internes se sont accrues, notamment dans le monde anglo-saxon. C'est le cas des Etats-Unis dont la croissance économique des trente dernières années aurait été accaparée par le 1% le plus riche (c'est aussi le propos de Stiglitz dans son dernier ouvrage *Le prix de l'inégalité*). Mais ces inégalités internes se sont également fortement accrues en Chine, aux niveaux social et territorial. Les inégalités entre territoires se sont quant à elles réduites pour l'Asie mais accrues pour l'Afrique malgré une légère amélioration ces dix dernières années en raison des prix soutenus des matières premières.

Quant aux inégalités mondiales, les débats ne sont pas tranchés pour savoir comment elles ont évolué ces dernières années. Enfin, la pauvreté absolue (seuil de 1,25 dollar par jour en parité des pouvoirs d'achat) montre une baisse au niveau mondial avec des écarts territoriaux importants, l'Afrique apparaissant encore assez mal lotie.

Pierre-Noël Giraud considère alors que trois pôles s'opposent à propos de la mondialisation actuelle :

- les libéraux anti-intervention des Etats ;
- les anti-mondialisation;
- les réformistes qui œuvrent pour une gouvernance mondiale à inventer.

La relation Etats et marchés va permettre de les distinguer.

L'auteur rappelle ainsi que si les imperfections des marchés ont été analysées de longue date pour justifier l'intervention économique de l'Etat (absences de droits et externalités, asymétries d'information), des imperfections de l'Etat ont été mises en évidence plus récemment. Il s'agit en particulier de l'incapacité des pouvoirs publics à gérer l'information de manière plus efficace que les acteurs privés, et surtout de la « capture » de l'Etat par des intérêts particuliers, y compris les politiciens eux-mêmes.

Les libéraux vont ainsi s'opposer à toute intervention publique considérée comme néfaste quand les anti-mondialisation vont exiger un retour des Etats nationaux, les réformistes réclamant, quant à eux, un rôle accru des pouvoirs publics tenant compte des imperfections de l'Etat dans le cadre d'une « bonne gouvernance ».

Cette notion doit cependant être utilisée avec prudence si on veut lui donner du sens. L'auteur va rappeler, justement, que l'analyse économique doit rester humble face à la complexité des dynamiques économiques à l'œuvre mais rigoureuse en proposant de décrire et quantifier ces dynamiques et en construisant des scénarios des évolutions possibles. Quant au jugement des politiques économiques, il doit relever de principes éthiques et non économiques.

Richesse et inégalités du monde

Pierre-Noël Giraud va consacrer le chapitre 4 de l'ouvrage à la présentation des concepts de son cadre analytique de l'*Inégalité du monde*, développés dans ce précédent ouvrage de 1996. Il s'appuie sur les théorèmes de Ricardo (il importe de se spécialiser en fonction de ses avantages comparatifs) et de Stolper-Samuelson (la spécialisation à l'échange peut accroître les inégalités) pour proposer une approche critique qui tient compte des imperfections des marchés et des frottements empêchant les ajustements immédiats.

Le modèle de l'auteur, dont la version formalisée est présentée en annexe, repose sur un découpage de l'espace économique mondial en territoires séparés par des frontières, sur une distinction entre « firmes nomades » et «firmes sédentaires » et sur une distinction entre les emplois d'un territoire qui produisent des biens et services soumis à la compétition internationale et ceux qui produisent des biens et services protégés de cette compétition internationale.

Au sein de chaque territoire, protégé par des frontières, les hommes, les capitaux et les marchandises circulent librement, mais pas toujours entre territoires, notamment les hommes.

Les firmes nomades produisent et font circuler des objets économiques entre territoires. Elles mettent en compétition les territoires sur leurs avantages comparatifs pour en tirer profit, et leurs décisions d'IDE déstabilisent ou stimulent l'activité du territoire d'implantation selon les cas.

Les firmes sédentaires ne produisent et commercent qu'au niveau d'un territoire.

Les emplois mis en compétition par les firmes nomades seront également qualifiés de nomades. Ils ne subsistent sur un territoire que s'ils sont compétitifs, car sinon ils sont transférés ailleurs. Les emplois sédentaires ou protégés ne sont en concurrence qu'entre eux pour la production de biens et services d'usage local. Mais il existe une relation entre les deux que Giraud qualifie de « terrible constat : plus les sédentaires d'un territoire sont pauvres, plus les nomades présents sur ce territoire sont compétitifs dans l'arène mondiale ». En effet, si les produits sédentaires sont bon marché, les salaires des nomades peuvent être plus faibles à pouvoir d'achat égal.

Dans ce modèle, les revenus d'un territoire correspondent alors à la somme des revenus des nomades et des sédentaires.

Le revenu des premiers dépend de leur « prix » sur le marché mondial, celui des seconds dépend du nombre de nomades, plus riches, et des préférences des deux groupes pour les produits locaux. Plus cette préférence est élevée et plus le revenu des sédentaires s'accroît. Dès lors, les inégalités entre nomades et sédentaires dépendent du nombre de nomades et de leurs préférences pour les produits locaux : s'ils sont nombreux et préfèrent les produits locaux alors les inégalités se réduisent ; si le nombre de nomades et/ou leur préférence pour les produits locaux baisse, les inégalités s'accroissent. Ainsi,

l'accroissement de la richesse peut conduire à une réduction des inégalités mais également à un accroissement de celles-ci.

L'auteur insiste ici sur la différence entre les conclusions de son modèle et le théorème de Stolper-Samuelson pour lequel les inégalités n'augmentent que dans le pays richement doté en travail qualifié. C'est d'ailleurs un désaccord notable avec Christian Morrison pour qui l'évolution des inégalités dans les pays qui ont ouvert leur marché illustre la portée de ce théorème (voir Ch. Morrison et F. Murtin, « Inégalités et pauvreté depuis trois siècles », FERDI, décembre 2011).

Dans le chapitre V, « Emergence de l'Asie », l'auteur rappelle que le Japon a connu un rattrapage important en protégeant les secteurs clés de la concurrence internationale et en orientant son industrie grâce au MITI. Durant cette phase la croissance japonaise reste très égalitaire. A partir des années 1980, les firmes japonaises vont s'internationaliser et accélérer l'industrialisation de l'Asie. Pour ce qui est de la Chine et de l'Inde, même si des différences historiques fortes existent, il faut noter une insertion progressive dans la mondialisation. La chine va mettre en œuvre, dès 1978, des expérimentations, notamment dans les zones économiques spéciales, qui seront généralisées en cas de succès. Les investissements étrangers vont se développer fortement dès les débuts des années 1990 conduisant la Chine à devenir « l'atelier du Monde », mais permettant également une maîtrise toujours plus grande des technologies les plus avancées. L'ouverture de l'Inde sera plus tardive (réformes de 1985) et conduira au développement international des services informatiques et des biotechnologies. Elle permettra également à des groupes industriels anciens comme Mittal ou Tata de s'internationaliser. Ces deux pays ont bénéficié de la mondialisation puisque leur croissance a été tirée par les exportations. La Chine a fortement bénéficié de transferts de technologies. L'Inde anglophone a vu ses élites se former dans les meilleures écoles du monde anglo-saxon. L'enrichissement des nomades indiens et chinois a permis d'améliorer le sort des sédentaires de manière incontestable mais les inégalités internes se sont accrues car les plus riches se sont enrichis beaucoup plus rapidement. Ces inégalités sont également territoriales puisque les ruraux sont les moins bien lotis. L'explication est la suivante : même si la part relative des nomades a augmenté, leurs préférences de consommation se portent sur des produits nomades. Il faut noter que les Etats indien et chinois ont joué un rôle important dans cette dynamique. D'abord en protégeant leur territoire (l'adhésion à l'OMC s'est accompagnée de clauses d'adaptation toujours en cours). Ensuite en mettant en œuvre des politiques industrielles visant la maîtrise des technologies les plus avancées grâce au développement de coentreprises. Aujourd'hui, deux trajectoires sont possibles pour ces pays : un accroissement important des inégalités en continuant à orienter la production nationale vers les marchés occidentaux ; un recentrage national de l'économie par un accroissement du nombre de nomades, et non de leurs rémunérations, favorable aux revenus des sédentaires.

Qu'en est-il de l'Afrique à l'aune de ce modèle ? L'Afrique subsaharienne apparaît aujourd'hui comme la poche de pauvreté la plus importante avec un milliard de personnes. En dehors du Botswana, il semble que l'Afrique ait subi la « malédiction des ressources minières », ou maladie hollandaise. Le développement d'un secteur extractif rentier empêche le développement des secteurs industriels et des services, d'autant que la rente est généralement accaparée par une minorité corrompue. Au lieu de susciter des productions locales, le secteur rentier importe des produits de l'étranger, ce qui empêche le développement d'une industrie locale mais affaiblit également le secteur agricole. Pour Pierre-Noël Giraud, si au cours des trente dernières années le « consensus de Washington

» a dégradé les conditions de vie d'une grande majorité d'Africains, la mondialisation pourrait améliorer leur situation à condition qu'émergent des Etats capables d'en faire bénéficier leurs territoires. Le premier atout de l'Afrique sera sa démographie qui va doubler d'ici 2050 pour atteindre plus de 2 milliards d'habitants dont la moitié d'urbains. Cela nécessitera de construire, de développer une agriculture efficace et d'industrialiser le continent. Pierre-Noël Giraud prédit que ce sont les émergents qui industrialiseront l'Afrique lorsque les coûts salariaux auront progressé dans leurs territoires. A condition également que des appareils d'Etats stables se développent. Mais ce processus prendra du temps et l'ouverture réelle des marchés des pays riches à ces pays pauvres pourrait accélérer cette dynamique.

Enfin, dans les pays riches, les inégalités ont également augmenté. Pour l'auteur, l'expliquer exclusivement par une responsabilité de la mondialisation ou par celle d'un progrès technique biaisé en défaveur du travail non qualifié n'est pas pertinent. Les deux sont liés car c'est la pression concurrentielle, liée à la mondialisation qui est à l'origine des innovations et du progrès technique lui même accélérateur de la globalisation. Pour tester son modèle, il a tenté d'évaluer les emplois nomades (industrie, hors BTP, et agriculture principalement) et sédentaires en France et en Allemagne en 1991 et en 2007. Les deux pays ont vu la part des emplois nomades se réduire de 15 points pour atteindre 15% des emplois en France et 21% en Allemagne. Et comme la préférence pour les biens et services sédentaires n'a pas augmenté, les inégalités se sont accrues dans ces deux pays. Cet accroissement général des inégalités dans les pays riches inquiète jusqu'aux organisations internationales comme l'OCDE et le FMI qui reconnaissent que des inégalités trop fortes engendrent des coûts sociaux importants (trouble à l'ordre public, montée des populismes xénophobes etc.). Mais que faire ? Pour l'auteur, il faut accroître la proportion de nomades, ce qui semble faire consensus en Europe avec la stratégie de Lisbonne. Mais surtout, il faut accroître l'attrait pour les biens et services sédentaires, option aujourd'hui négligée. Notons cependant la difficulté d'évaluer la part sédentaire et la part nomade des produits de plus en plus « made in Monde ».

Une autre gouvernance

Pour l'auteur, il serait légitime aujourd'hui de renégocier les règles du jeu de la globalisation. Il lui semble difficile en effet d'affronter les firmes chinoises, dont la capacité technologique est à présent très élevée alors même qu'elles sont protégées par l'Etat chinois. Il propose alors deux types d'accord pour rééquilibrer la répartition des emplois nomades. Il s'agirait d'abord de fixer des objectifs stratégiques communs à l'Union européenne et aux grands émergents : un recentrage de ces derniers sur leur marché intérieur pour enclencher une croissance de type « social démocrate autocentrée » ; une délocalisation de leurs industries de main d'œuvre non qualifiée exportatrices vers l'Afrique et l'Asie du Sud pour enclencher leur industrialisation, l'Europe ouvrant totalement ses frontières aux produits d'Afrique ; la réindustrialisation de l'Europe notamment dans les productions nécessitant du travail qualifié disponible mais qui risque de disparaître sans cela. Il s'agirait également pour les gouvernements européens de signer des accords avec les firmes globales sur une politique industrielle de long terme permettant de rééquilibrer les emplois industriels. L'auteur propose également un « plan B » au cas où ces négociations n'aboutissent pas : une totale réciprocité avec les grands émergents. Comme en Chine, tous les biens et services pourraient être vendus sur tout marché sans entraves mais à condition qu'ils soient en partie produits sur place. Mais quel que soit le scénario,

sans « préférence subjective pour l'égalité » de la part des nomades, il sera difficile de lutter contre cette montée des inégalités.

Ensuite, l'auteur va rappeler les fonctions de la finance (permettre d'accéder à des financements, couvrir des risques) pour montrer qu'elle est indispensable à toute activité économique mais que son organisation peut être variable, cloisonnée ou globalisée. Et si les prises de risque trop importantes, ce qu'il appelle le « mistigri », étaient purgées par l'inflation lorsque la finance était cloisonnée, elles le sont par les krachs dans la finance globalisée actuelle, intrinsèquement instable. Cette finance globalisée apparaît par ailleurs comme un facteur aggravant les inégalités puisque, par la mise en compétition des firmes et des territoires, elle pèse sur le partage de la valeur ajoutée en faveur des dividendes des actionnaires, au détriment des salariés. La crise financière déclenchée en 2007 découlait d'une période de laxisme monétaire, et d'innovations financières qui ont fait énormément gonflé le « mistigri ». Sa résorption a conduit à la dévaluation d'un grand nombre d'actifs, mais pour éviter une crise systémique, les Etats sont intervenus pour renflouer le système bancaire, ce qui a fait exploser les dettes publiques. La défiance à l'égard de certains Etats européens a enclenché un effet boule de neige (les taux d'intérêt réels payés sur la dette dépassant l'accroissement réel du PIB) qui a plongé la zone euro dans la crise des dettes souveraines. Que faire alors ? Pour Pierre-Noël Giraud il semble impossible de revenir sur la libre circulation des capitaux (premier pilier de la finance globale), même s'il faudrait sans doute véritablement réfléchir à l'éradication des paradis fiscaux. Pour ce qui est du cloisonnement des activités bancaires (le décloisonnement correspondant au deuxième pilier de la finance globalisée), une séparation totale a peu de chance de voir le jour, ce que confirment les diverses propositions qui ont découlé de différents gouvernements (loi Volcker, rapport Vickers notamment). Enfin, la guestion des taux de change est abordée. Le fait que la Banque de Chine organise la sous-évaluation du yuan face au dollar déstabilise l'ensemble du système de change : l'excédent courant structurel chinois vis-à-vis des Etats-Unis conduit la Banque de Chine à placer ses réserves aux Etats-Unis. Mais à terme, un risque de krach pèse sur le dollar, dont l'effondrement déstabiliserait fortement l'Europe et le Japon. C'est pourquoi l'auteur plaide pour une coordination des politiques économiques entre l'Union européenne, les Etats-Unis et les puissances asiatiques.

Enfin, Pierre-Noël Giraud aborde la question de la soutenabilité de la mondialisation, en particulier par l'analyse du capital naturel. Sa destruction peut être irréversible et doit être dans ce cas évitée absolument. Deux formes de capital naturel peuvent connaître des dégradations irréversibles : le climat et la biodiversité. Ces deux éléments forment alors des biens publics mondiaux qui doivent être protégés dans le cadre d'une coordination entre Etats, c'est-à-dire une gouvernance mondiale. La mondialisation n'apparaît alors pas ici comme un facteur aggravant la destruction irréversible de ces capitaux, mais comme un atout pour négocier mondialement leur préservation pour les générations futures. Pour Pierre-Noël Giraud, les négociations devraient conduire les pays riches à réduire drastiquement leurs émissions de gaz à effet de serre (il propose une réduction de 75 % en 2050 par rapport à 2000) et à compenser par des transferts vers les autres pays leur usage « gratuit » de la nature depuis plus de deux siècles. C'est très ambitieux !

En conclusion

Pierre-Noël Giraud nous invite à ne pas croire en la disparition du pouvoir des Etats qui peuvent gérer un grand nombre de problèmes au niveau national. Il existe cependant quelques questions qui doivent être gérées au niveau mondial dans un cadre restreint (une

dizaine d'interlocuteurs) et régulier. Il s'agit des questions concernant le commerce et les investissements internationaux, le système monétaire international et la finance globale, les migrations, la coordination des politiques macroéconomiques et les biens publics mondiaux. Mais sans réformes d'ampleur en faveur d'une égalité plus grande, c'est le scénario de « l'homme inutile », le « milliard d'en bas », inutile au Monde et inutile à lui même, qui s'imposera. Ce scénario conduira à une double fragmentation entre une minorité de nomades de plus en plus riches et des classes moyennes paupérisées, et entre ces deux groupes et un groupe de sans-droits, ignoré, le «milliard d'en bas».